

# Le judo s'invite dans deux écoles primaires pour «éduquer par le sport»

**L'Etat s'est associé à un médaillé olympique pour lancer ce projet pilote: 700 élèves auront une heure de judo par semaine**

Sept cents élèves de primaire vont fouler les tatamis une fois par semaine. Le Département de l'instruction publique (DIP) a donné lundi le coup d'envoi d'un projet pilote: introduire une heure de judo dans les écoles primaires du Lignon et des Bachet-Palettes pour les 8 à 12 ans.

Ce projet émane d'une initiative privée: Sergei Aschwanden, médaillé de bronze en judo aux Jeux olympiques de Pékin en



**Deux écoles genevoises participent au projet, celles du Lignon et des Bachet-Palettes (photo).** MAURANE DI MATTEO

2008, a cofondé l'association Trako pour introduire ce sport dans les programmes scolaires. Le projet a débuté dans une école lausannoise en 2009, avant d'être étendu dans une douzaine d'établissements. Aujourd'hui, le programme est lancé à Genève en collaboration avec le DIP et l'association cantonale de judo.

Deux écoles du Réseau d'enseignement prioritaire (REP) - les établissements de milieux défavorisés - intègrent donc une heure hebdomadaire d'initiation au judo dans le cadre des périodes d'éducation physique. Un judoka enseigne les bases aux élèves et l'enseignant titulaire peut participer au cours.

Pourquoi ajouter ce sport en particulier au programme scolaire? Au-delà de la simple activité physique, «le judo permet de travailler sur les valeurs morales comme la politesse, le respect, le courage, la modestie, l'amitié, le contrôle de soi, l'honneur, la canalisation de l'agressivité, explique Sergei Aschwanden. De plus, on apprend aux enfants à chuter sans se faire mal, ce genre de réflexe peut diminuer le nombre d'accidents. Enfin, ce sport permet aux enfants d'être physiquement en contact dans un cadre bien précis et clairement défini. C'est un projet pour éduquer à travers le sport.» Les deux écoles sélectionnées pour tester le projet

pilote sont toutes deux en REP. Charles Beer, lui-même ancien judoka, justifie ce choix: «Nous voulions offrir des perspectives additionnelles dans des quartiers moins favorisés.» Pierre-Yves Duparc, directeur de l'Ecole des Bachet-Palettes, ajoute: «Cela permet à des enfants qui n'ont pas forcément accès à des activités parascolaires de découvrir un nouveau sport.»

Le coût du projet s'élève à 80 000 francs, pris en charge par le Fonds cantonal d'aide au sport, précise Olivier Mutter, directeur du Service cantonal du sport au DIP. Cette initiation au judo pourrait être étendue à d'autres écoles par la suite. **Aurélien Toninato**